

SCOOTERS ÉLECTRIQUES

H2Rent sort
des sentiers battus

► Ce scooter-là ne pollue ni ne pétarade. L'engin n'a rien de futuriste. Il est tout simplement électrique.

Depuis mai dernier, les Grenoblois peuvent le louer (à la demi-journée, la journée, à la semaine...) ou l'acheter chez H2Rent. Créée ce printemps par Jean-François Cottin, la société met à la disposition des particuliers et des entreprises ces scooters nouvelle génération ainsi que des vélos à assistance électrique (VAE) - des vélos où "l'électrique" facilite le pédalage. Munis de batteries rechargeables sur une prise standard (dans un local commun ou un garage), ces deux moyens de locomotion offrent une alternative économique et environnementale : "Pas d'émissions de gaz à effet de serre ni de pollution so-

nore" détaille le gérant, qui assure, pour un scooter, de 50 cm³ une autonomie de 40 à 70 km. La recharge totale peut être réalisée entre 4 et 6 heures, soit un coût pour le client de 6 à 7 euros, hors prix de la location (25 euros la demi-journée). La SARL est partie sur fonds propres et prêts bancaires avec un accompagnement de la MCAE. L'office de tourisme de Grenoble l'a déjà intégrée à son circuit vert dans le cadre du City Pass. Sur ce marché de niche, H2Rent espère séduire les sociétés ayant adopté un PDE (plan de déplacement d'entreprise) et les collectivités locales. ✕ I.A.

L'Office de tourisme de Grenoble a déjà intégré l'offre de H2Rent dans son City Pass.



Isabelle Ambregna

Choisissez un partenaire informatique fiable :

CORNUT

informatique



- Fournisseur d'accès
- Développements
- Hébergement
- Sites Internet
- Intranet

l'Internet professionnel.

Travailler **ensemble**, c'est unir des hommes, des métiers, et des compétences.

Hébergement haute disponibilité, solutions eBusiness, Intranet et outils de travail collaboratifs.

contactez-nous :

www.cornut.fr - 04 77 91 21 91 - info@cornut.fr

Le tri sélectif s'étend aux commerces

► Une opération-pilote de collecte du verre est lancée auprès des restaurateurs du centre-ville de Lyon.

La CCI de Lyon, en partenariat avec la Direction de la propreté du Grand Lyon, l'Ademe, la Chambre de l'industrie touristique et hôtelière du Rhône et la Chambre de métiers, a lancé une opération-pilote de collecte du verre auprès des cafés, restaurants et hôtels de la Presqu'île. Cette initiative est renforcée par l'édition de trois fiches produits pour sensibiliser et éduquer les commerçants à la gestion des déchets : verre, carton, mais aussi huiles usagées (de friteuses notamment). Pour collecter le verre, 200 caisses spéciales, conçues par Plastic Omnium, ont été commandées. Elles sont recueillies dans un gros conteneur, propriété du Grand Lyon, hébergé discrètement dans le 1^{er} arrondissement. Quant à la collecte, elle a été confiée à l'entreprise d'insertion "124 Services" qui a pour mission de passer de porte en porte récolter les bouteilles vides. Les restaurateurs sont facturés à hauteur de 30 à 40 euros par mois, en fonction du volume de verre ramassé et de la fréquence de récupération. Démarrée fin juin, l'opération devrait commencer à prendre de l'ampleur. L'objectif est de rallier au tri sélectif une centaine de restaurateurs d'ici un an. ✕ C.P.